

# Institutions internationales et européennes (INST101\_DT)



## En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

## Présentation

### Description

Les institutions internationales désignent l'ensemble des structures et des mécanismes, notamment juridiques, qui régissent les conduites de la société internationale. Dans un sens plus étroit, elles désignent les organismes – États et organisations internationales – qui composent la société internationale.

Ce cours a pour finalité de présenter une première approche de la société internationale et des rapports entre ses sujets : les États et les organisations internationales (la situation des personnes privées étant plus équivoque). Il consiste en une introduction au droit international public et au droit de l'Union européenne étudiés à partie de la Licence 2.

Il est destiné à familiariser les étudiant.e.s avec les structures juridiques de base des relations internationales.

### Objectifs

À l'issue du cours, les étudiant.e.s devront être capables de :

- Connaître et expliquer les principales structures juridiques de la société internationale présentées en cours ;
- Comprendre et exposer les principes fondamentaux du droit international public vus en cours ;
- Définir l'État, en identifier les caractéristiques juridiques essentielles et expliquer son rôle dans l'ordre international ;

- Décrire les organisations internationales, en présenter les traits communs, les bases de leur régime juridique, ainsi que les grandes étapes de leur évolution historique ;
- Analyser le rôle et le fonctionnement de l'ONU, en comprendre les règles, les organes et les actions, et saisir sa place centrale dans la société internationale contemporaine ;
- Différencier le Conseil de l'Europe de l'Union européenne, en mettant en lumière leurs objectifs respectifs, leurs institutions, etc. ;
- Expliquer les grandes étapes de la construction européenne, ainsi que les idées et dynamiques politiques qui l'ont portée ;
- Comprendre le « cadre constitutionnel » de l'Union européenne, à travers ses caractéristiques fondamentales, son architecture institutionnelle, ses critères d'adhésion, ses grands principes et son fonctionnement global.

---

## Heures d'enseignement

CM Cours Magistral 21h

---

## Pré-requis obligatoires

Aucun.

---

## Plan du cours

Le cours s'articule particulièrement autour de l'étude de la « Société internationale ».

Après une introduction, il se décompose en trois cycles :

- Cycle 1 : L'État et les relations interétatiques
  - Cycle 2 : Les organisations internationales (approche générale)
  - Cycle 3 : Les organisations européennes (approche régionale)
- 

## Bibliographie

***La bibliographie actualisée sera rendue disponible sur moodle.***

**Libellé court :** INST101\_DT

**Nature :** MODL

## Infos pratiques

---

### Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

## Campus

> Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette